

GRAND PRIX DES CHANALETs
BOURG LES VALENCE
11 ET 12 MARS 2017

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs amateurs français licenciés à la FFGolf et aux joueurs étrangers licenciés dans leur fédération nationale, rentrant dans la limite des index fixés ci-dessous :

Il n'y a plus **de limite d'index pour l'inscription des joueurs à un grand prix.**

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou moins de 13 ans titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames (24 dames).

Maximum des joueurs : 108

Certificat médical enregistré à la FFG obligatoire

Date limite d'inscription : JEUDI 24 FEVRIER 2017

L'EPREUVE EST NON-FUMEUR

Si le nombre d'inscriptions dépasse le maximum autorisé, les inscrits seront désignés selon l'ordre du dernier Mérite national Amateur disponible, puis par ordre d'index.

FORME DE JEU

Stroke Play de 36 trous, 18 trous par jour

Départage : en « MORT SUBITE » pour la première place, sur le ou les trous désignés par le Comité de l'épreuve.

COMITE DE L'EPREUVE

Cette épreuve est régie par les règlements spécifiques de la Ligue Rhône-Alpes.

INSCRIPTION ET DROIT D'ENGAGEMENT

Droits d'engagement Membre du club :

Incluant les greens fees des deux journées et le parcours de reconnaissance :

Joueurs Adultes : **80 €**

Joueurs de 10 à 25 ans : **40 €**
(Nés entre 1992 et 2006)

Joueurs 10 ans et moins : **20 €**
(Nés en 2007 ou après)

Membres du Golf des Chanalets:

Joueurs Adultes : **40 €**

Joueurs de 10 à 25 ans : **20 €**
(Nés entre 1992 et 2006)

Joueurs 10 ans et moins : **10 €**
(Nés en 2007 ou après)